



ANNEXES AU FORMULAIRE CAS PAR CAS

AFFAIRES :	CREATION D'UN APPONTEMENT SUR LA SAONE
MISSION :	DEMANDE EXAMEN AU CAS PAR CAS
VILLE :	SAINT-JEAN-DE-LOSNE (21)
MAITRE D'OUVRAGE :	LES VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
BUREAU D'ETUDES :	GROMA INGENIERIE

MO	AFFAIRE	PHASE	N°DOC	TYPE DOC	IND.	DATE
VNF	SJDL	DLE	001	ANNEXE	0	21-07-25

Tableau des révisions

Version	Description	Etabli par	Date
0	Première édition	GROMA - MGI	21/07/2025

Sommaire

1. OBJET DU PROJET	4
2. PLAN DE SITUATION ZNIEFF & NATURA 2000	5
3. RETOURS ANIMATEUR NATURA 2000 et FEDERATION PECHE 21.....	6

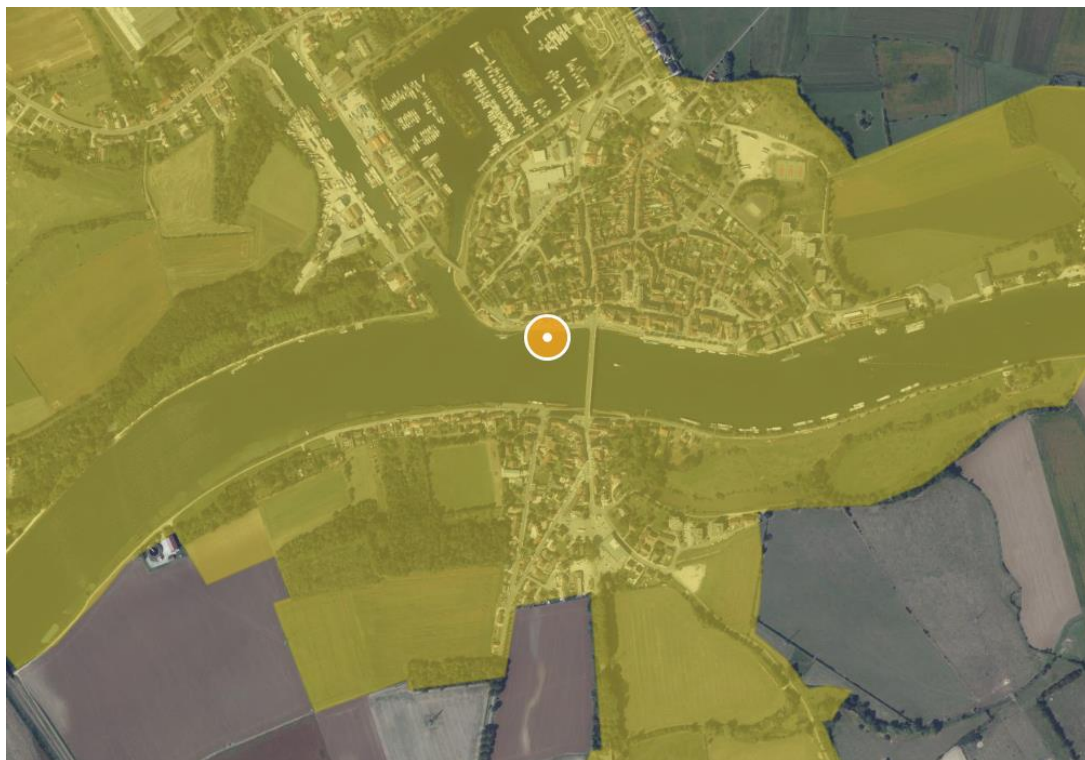
1. OBJET DU PROJET

L'opération vise à créer un appontement flottant sur la Saône à Saint Jean de Losne en rive droite au droit du quai Lafayette. Cet appontement est destiné au stationnement de courte durée de bateaux de plaisance.

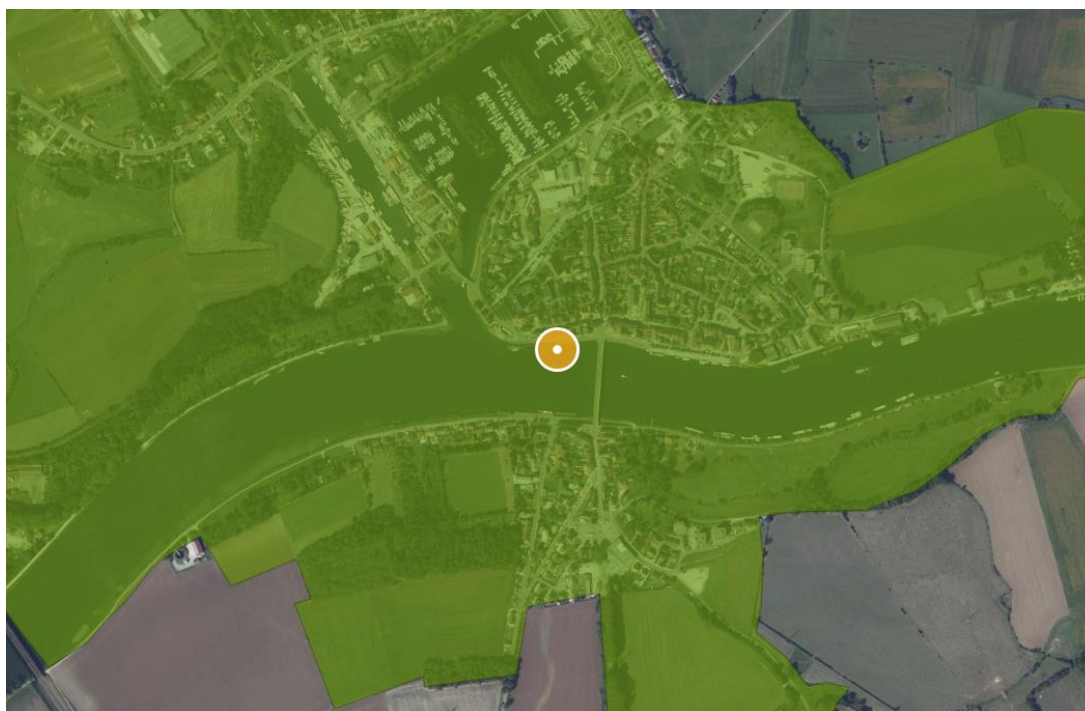
Le nouvel appontement vient répondre au déficit de l'offre d'amarrage de courte durée à proximité du centre-ville de Saint Jean de Losne (seulement une quinzaine de places). Cet équipement est identifié dans le cadre de la charte fluviale de territoire de la communauté de communes Rives de Saône que VNF a signée en 2021.

A l'achèvement des travaux, l'un des scénarios envisagés est que la gestion de l'infrastructure et son exploitation soient confiées à la Communauté de Communes Rives de Saône via une convention d'occupation temporaire (COT).

2. PLAN DE SITUATION ZNIEFF & NATURA 2000



ZNIEFF type 1



Zone Natura 2000

3. RETOURS ANIMATEUR NATURA 2000 et FEDERATION PECHE 21

De : Guillaume BLONDEL-GABORIEAU <guillaume.blondel@eptb-saone-doubs.fr>

Envoyé : lundi 5 mai 2025 10:28

À : contact <contact@groma.fr>

Cc : Benoit DROUX <benoit.droux@eptb-saone-doubs.fr>

Objet : RE: Appontement Saint Jean de Losne - Espèces protégées - démarches environnementales - à l'attention de l'animateur Natura 2000

Bonjour Monsieur,

Au regard des premiers éléments présentés, il ne me semble pas que votre projet soit de nature à porter atteinte de manière significative aux enjeux du site Natura 2000 de la Vallée de la Saône. Cependant, je reste à votre disposition pour tout échange relatif à cette opération, notamment en ce qui concerne l'évaluation des incidences.

Bien cordialement,

Guillaume BLONDEL-GABORIEAU
Chargé de Mission Natura 2000
Vallée de la Saône

06 71 45 96 25

Antenne de Vesoul
24 Boulevard des Alliés - CS 50389
70014 VESOUL Cedex

www.eptb-saone-doubs.fr



Le Règlement Général sur la Protection des Données n°2016679 du 27 avril 2016 (RGPD), en application au 25 mai 2018, renforce vos droits individuels. À ce titre, nous vous informons que vos données font l'objet d'un traitement sous forme d'un annuaire et d'une liste de diffusion dans le cadre des activités de l'Établissement. Ces données ne sont pas utilisées à des fins commerciales et publicitaires. En nous contactant, vous pouvez, à tout moment, exercer vos droits en terme de protection des données : droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition.

De : Responsable Technique <responsable.technique@fedepeche21.com>

Envoyé : mardi 20 mai 2025 10:15

À : contact <contact@groma.fr>

Objet : RE: Appontement Saint Jean de Losne - Espèces protégées - démarches environnementales

Bonjour monsieur,

Oui sur ce tronçon où la berge est fortement artificialisée c'est principalement le Sandre qui est susceptible de se reproduire ici et la période à éviter pour les travaux est bien celle centrée sur avril/mai.

Bonne réception, bien cordialement,

Jean-Philippe Couasné

Responsable technique

03 80 57 02 14 / 06 78 73 72 21

Nouvelle adresse mail : responsable.technique@fedepeche21.com

Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

4 rue Louis Neel - 21000 DIJON

Tél. : 03 80 57 11 15

Site internet : <http://www.fedepeche21.com>